



## CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2015

-----

### PROCES-VERBAL SOMMAIRE

-----

#### ***AFFICHE DU 4 novembre 2015 au 18 novembre 2015***

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 27 octobre 2015, s'est réuni le **MARDI 3 NOVEMBRE 2015 à 19 H 00**, salle des délibérations, en Mairie des Sables d'Olonne.

\*  
\* \*

#### **- FINANCES -**

##### **1. FINANCES COMMUNALES - EXERCICE BUDGETAIRE 2015 - DECISION MODIFICATIVE N°5**

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative n°4 et autorise les écritures budgétaires.

##### **2. PROTOCOLE D'ACCORD T.V.A. - DSP PISCINE**

Le Conseil Municipal valide les termes du protocole avec Vert Marine et autorise Monsieur le Maire à signer ledit protocole et toutes les pièces nécessaires à son suivi.

#### **- RESSOURCES HUMAINES -**

##### **3. RECENSEMENT DE LA POPULATION - RECRUTEMENT DES AGENTS RECENSEURS**

Le Conseil Municipal décide de recruter 4 agents recenseurs afin d'assurer les missions de recensement de la population et approuve le dispositif de rémunération.

##### **4. PRIME DE FIN D'ANNÉE 2015**

Le Conseil Municipal est favorable à la reconduction de la prime de fin d'année des agents pour un montant net de 913,95 €.

#### **- ANIMATIONS - DEVELOPPEMENT CULTUREL -**

##### **5. SUBVENTION PLAGES DE LECTURE AUX SABLES**

Le Conseil Municipal vote une subvention de 450€ à l'association.

##### **6. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'AIDE AU LOYER**

Le Conseil Municipal vote les subventions d'aide au loyer aux associations suivantes :

Amicale Laïque	1894,75 € (2014 : 1403,30 €)	pour un loyer de 2706,78 €
Photo Club Sablais	1044,10 € (2014 : 1226,15 €)	pour un loyer de 1491,57 €
Le Nouch	1678,09 € (2014 : 1544,64 €)	pour un loyer de 1864,54 €
Cyclotouristes Sablais	288,04 € (2014 : 288,04 €)	pour un loyer de 411,48 €
Messenger de l'Océan	365,74 € (2014 : 369,48 €)	pour un loyer de 522,48 €

## **7. CONVENTION ASSOCIATION ORCHESTRE HARMONIE**

Le Conseil Municipal approuve la convention de partenariat entre la Ville des Sables d'Olonne et l'association «Orchestre d'Harmonie », autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention, décide d'attribuer une subvention de 4 050 € à l'association et rapporte la délibération n°2 du 30 mars 2015.

## **8. CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LES TROIS COMMUNES DE L'AGGLOMERATION POUR L'ORGANISATION DU CONCERT DU NOUVEL AN**

Le Conseil Municipal approuve le projet de convention et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention.

- EDUCATION - JEUNESSE -

## **9. CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC LES ÉCOLES PRIVÉES**

Le Conseil Municipal fixe la participation de la Ville à 582,91 € par élève sablais d'élémentaire et à 1 414,70 € par élève sablais de maternelle pour l'année scolaire 2015/2016.

## **10. CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2015/2018 AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA VENDÉE**

Le Conseil Municipal approuve le Contrat Enfance Jeunesse 2015/2018 à intervenir avec la Caisse d'Allocations familiales de la Vendée et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer le contrat.

- ACTIVITES SPORTIVES -

## **11. SUBVENTION SPORTIVE**

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 700 € à l'association LES SABLES VENDEE PETANQUE.

- ACTION SOCIALE -

## **12. SUBVENTIONS SOCIALES**

Le Conseil Municipal vote les subventions suivantes :

• École Des Grands Parents Européens	150,00 €
• Ligue Des Droits De L'homme	200,00 €
• Banque Alimentaire De La Vendée	4 479,13 €

- CADRE DE VIE - URBANISME - BATIMENTS ET DEVELOPPEMENT DURABLE - AFFAIRES FONCIERES-

## **13. AFFAIRES FONCIERES - VENTE D'UNE PARCELLE COMMUNALE SITUEE «LES MORINIÈRES» RUE DES BRANCHES A MONSIEUR HENRI PATEAU**

Le Conseil Municipal décide de vendre à Monsieur Henri PATEAU la parcelle cadastrée dans la section AD sous le n° 140 au prix net vendeur de 7 650 € HT et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte de vente notarié à intervenir ainsi que toutes les pièces se rapportant à ladite cession.

## **14. AIDES A L'HABITAT - ATTRIBUTION DES PRIMES VILLE - ANNEE 2015**

Le Conseil Municipal décide l'attribution d'aides financières pour la réhabilitation de l'habitat ancien.

## **15. CREATION D'UN COMITE CONSULTATIF HABITAT**

Le Conseil Municipal approuve la création d'un Comité Consultatif Habitat composé des personnes désignées ci-dessous :

- Geoffroy DE BAYNAST, membre du Conseil Municipal, président,
- Yvan KERVENKA, Annie COMPARAT et Didier VASSET, membres du Conseil Municipal,
- un représentant désigné par l'ADIL 85, Monsieur LE BRAS ou son remplaçant.

## **16. LOTISSEMENT COMMUNAL DES ROSES - DISPOSITIF DE VENTE DES TERRAINS**

Le Conseil Municipal approuve le projet d'aménagement, décide que les lots à bâtir seront vendus au prix de 250 € / m<sup>2</sup>, TVA incluse, approuve la charte à appliquer pour la vente des lots à bâtir issus du projet d'aménagement et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à déposer les dossiers d'autorisation d'urbanisme nécessaires à la mise en œuvre du projet ainsi qu'à signer tout document permettant la mise en œuvre de ce projet.

- VOIRIE - ASSAINISSEMENT -

## **17. DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA REALISATION D'ETUDE SUR LE BASSIN VERSANT ET DE COLLECTE DU PHARE ROUGE - ENGAGEMENT FINANCIER**

Le Conseil Municipal élit Monsieur Gérard MONGELLAZ, comme membre titulaire, et Monsieur Yvan KERVENKA, comme membre suppléant, pour siéger à la Commission Marchés et limite l'engagement financier à 20 000 € TTC pour la Ville.

## **18. GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'ASCENSEURS A BACS : ENGAGEMENT FINANCIER**

Le Conseil Municipal approuve l'engagement de la Ville des Sables d'Olonne pour un montant total maximum de 30 000 € TTC.

## **19. RECYCLAGE DES LAMPES USAGEES PAR LA SOCIETE RECYLUM**

Le Conseil Municipal décide de signer la convention relative à la reprise des lampes usagées collectées avec la société Récyllum et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents à intervenir.

- ADMINISTRATION GENERALE -

## **20. COMMUNAUTE DE COMMUNES DES OLNONES - PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2014**

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel d'activité de la Communauté de Communes des Olonnes au titre de l'année 2014.

## **21. CASINO DES PINS - AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE BIENS DU DOMAINE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU CASINO**

Le Conseil Municipal autorise les modifications contractuelles portant notamment sur le délai de réalisation des travaux et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition des biens du domaine public pour l'exploitation du casino des Pins entre la Ville et la Ville et la Société Casino des Pins.

## **22. SUBVENTION A LA FACSO**

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 6000 € payable en deux fois à la FACSO.

\*  
\* \*